

**DROIT de REPONSE Force Ouvrière
au communiqué de presse d'une organisation syndicale catégorielle
en date du 24 mai 2017**

L'avenir de l'AFPA ne devrait pas, ne doit pas faire l'objet d'une compétition au plus démagogue mais celui d'un combat quotidien engagé pour sa sauvegarde.

Le temps n'est pas encore venu des auto-satisfécits gonflés sur des résultats électoraux, quant à une quelconque représentativité conférée uniquement par les élections professionnelles aux Instances Représentatives du Personnel.

Au vu de ce constat, il est très difficile de ne pas réagir à un communiqué mensonger et de laisser s'installer des contre-vérités dans l'esprit des femmes et des hommes qui, quotidiennement, portent à bout de bras notre AFPA commune mais chancelante.

Le seul enseignement à tirer du communiqué de presse de cette organisation catégorielle : « *Chacun pour soi et tout pour nous* ».

Pour **Force Ouvrière**, il n'existe pas d'autre intérêt légitime que de défendre tous les salariés, quelles que soient leur catégorie d'emploi et leur position dans la hiérarchie.

À cet effet, deux points essentiels à préciser suffisent.

Pour le reste, le droit d'expression se doit d'exister.

Premier point concernant la « leçon » de démocratie :

Faire partie d'**une intersyndicale c'est partager**, sur un sujet fondamental pour le devenir des salariés, **des valeurs et des revendications de façon unanime et claire**.

Et c'est ce que nous avons réussi à faire avec toutes les autres organisations syndicales de l'AFPA en interpellant le gouvernement et les élus sur la base d'un refus du nouveau statut EPIC, tel qu'il nous a été présenté, et que nous avons officiellement, et légitimement, porté au travers des consultations réglementaires du CCE.

Ce n'est pas le cas de cette organisation syndicale catégorielle : c'est son droit le plus strict, mais elle s'est mise, de fait, en dehors de l'intersyndicale.

Pour ce syndicat catégoriel, il s'agit « *d'une belle aventure* », nous lui laissons la responsabilité de ses propos.

Deuxième point concernant le supposé plan de départs volontaires :

Les salarié(e)s de l'AFPA apprécieront (ou n'apprécierons pas) l'annonce, à des fins électoralistes, de la négociation d'un soi-disant plan de départ dans le cadre d'un « **nouveau modèle économique (?)** ».

La vérité est que, à ce jour, la Direction n'a toujours pas annoncé ce supposé plan de départ dans les Instances de Représentation du Personnel !!!

A la différence de cette organisation syndicale catégorielle et non représentative pour l'heure, **Force Ouvrière** estime qu'il est de sa responsabilité, en tant qu'**Organisation Syndicale Représentative** de tous les salariés, d'alerter les différents décideurs politiques sur la situation financière et sociale très dégradée de l'AFPA malgré la transformation statutaire en EPIC.

Pas d'appeler de ses vœux une vague de licenciements !

Il est hors de question que **Force Ouvrière** aille négocier la longueur de la chaîne !

Pour Force Ouvrière, l'enjeu politique reste toujours le même : retour à des financements publics fléchés pour nos activités de Service Public en direction des demandeurs d'emploi ! Certains pays financent déjà ces d'activités depuis des années. Et pourquoi pas la France ?

Montreuil, le 8 juin 2017.